

longues discussions ont porté sur la surveillance des points d'entrée et de sortie d'une zone de réduction convenue⁶³. Mais surtout, en raison des progrès réalisés par la technologie de la détection, les Soviétiques considéreraient peut-être qu'un système de vérification faisant appel à la télédétection serait politiquement plus acceptable qu'un système dépendant exclusivement de nombreuses intrusions par des inspecteurs ou des observateurs. L'expérience du Sinaï a montré que les systèmes de vérification très axés sur la technologie se sont avérés très utiles pour contourner les problèmes de souveraineté.

Jusqu'à présent, ni l'OTAN ni le Pacte de Varsovie n'ont modifié leurs calculs coûts-avantages en ce qui a trait à la question du dégagement. Certains croient toujours fermement que ce sont les forces en attente, et non pas les forces de réserve stationnées loin de la frontière entre les deux Allemagnes, qui déterminent la stabilité, renforcent la dissuasion et permettent de maintenir le contrôle territorial. Pourtant, même si l'on ne voit se dessiner aucun dégagement de grande envergure des forces terrestres en Europe centrale, il se peut que les deux camps soient contraints, pour des raisons de personnel et des raisons financières, de mettre au point d'autres formules de sécurité qui seraient plus efficaces et exigeraient moins de personnel. La solution se trouve peut-être en partie dans les zones tampon complétées de zones à armements limités surveillées et de stations d'alerte avancée.

⁶³ Lors des négociations sur les MBFR, l'Est et l'Ouest ont proposé la création de postes permanents d'entrée et de sortie où des observateurs des deux camps seraient en mesure de vérifier les mouvements des unités militaires entrant et sortant de la région de réduction des forces et des armements, afin de s'assurer que la limite des forces convenue est bien respectée. Tout mouvement de forces militaires dans la région de réduction par ces points d'entrée et de sortie qui ne serait pas conforme au plafond convenu, serait interprété comme une menace. Les récents efforts déployés à Stockholm, le 19 septembre 1986, pour reliaer les pourparlers sur la réduction des forces classiques aux négociations sur les MCS, traduisent l'attention de plus en plus grande que l'on accorde en Europe aux aspects opérationnels du contrôle des armements et de la vérification. On trouvera une excellente analyse de cette dernière tendance dans Richard E. Darilek, « The Future of Conventional Arms Control in Europe », *Survival* (January/February 1987), pp. 5-21.

2. Autres applications potentielles du modèle du Sinaï

Nous avons étudié en détail seulement quatre applications éventuelles du modèle du Sinaï. Parmi les autres possibilités qui, à prime abord, pourraient donner lieu à une analyse plus approfondie, mentionnons les diverses frontières d'Amérique centrale dans le contexte du processus de Contadora, l'Irlande du Nord, le Sahara occidental, l'Afrique du Sud et la Namibie, l'Inde et le Pakistan ainsi que l'Iran et l'Iraq⁶⁴ après un accord de cessez-le-feu.

⁶⁴ Même si la guerre qui fait rage depuis sept ans entre l'Iran et l'Iraq ne semble pas prête en ce moment à se calmer, il est néanmoins utile d'imaginer quel serait le type de régime de vérification qui s'appliquerait le mieux à la surveillance d'un cessez-le-feu et finalement à un accord de dégagement nécessitant la mise en place de zones de forces réduites. Il est clair qu'il faudrait faire appel, pour certains éléments du système de vérification, à des tierces parties de l'extérieur de la région qui seraient chargées de coordonner leurs activités avec celles du Conseil de coopération du Golfe. Par exemple, on pourrait charger une mission de maintien de la paix de l'ONU de mettre en place et d'exploiter des postes d'observation et des stations de détection avancées dans la région voisine de certains points névralgiques ayant une grande importance stratégique comme Basra. En raison des difficultés qu'éprouvent depuis quelque temps les États-Unis pour reprendre le dialogue avec les représentants iraniens, il serait peut-être préférable que des membres de pays neutres et non alignés prennent en charge la vérification des accords mettant fin à la guerre. Dans cette perspective, une récente proposition suédoise (juillet 1985) présente peut-être une approche éventuellement applicable à la situation irano-iraquienne. La Suède a demandé la création d'un satellite de contrôle des armements et d'observation des conflits (ACCOS) qui serait exploité par un certain nombre de nations neutres et non alignées. D'après la proposition, ce système aurait pour mission de surveiller les dispositions de contrôle des armements mais également de recueillir des renseignements et des données, en particulier dans les régions sensibles aux tensions, afin d'éviter que ces tensions donnent naissance à un conflit de grande envergure. Les données recueillies par le satellite seraient mises à la disposition d'une commission consultative composée des divers membres du Conseil de coopération du Golfe. Pour de plus amples détails sur la proposition suédoise, voir Bhupendra Jasani et Toshibomi Sakata (éditeurs), *Satellites For Arms Control and Crisis Monitoring*, (SIPRI), (Oxford: Oxford University, 1987), pp. 41-43.

